

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

ARRONDISSEMENT DE PONTIVY

COMMUNE DE GOURIN

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

N° : Dec-Cne /2022-14

OBJET : Commune – Travaux d'aménagement de l'Espace Paul Lohéac

Le Maire de la Commune de Gourin,

VU les articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU les délibérations du conseil municipal en date du 12 juin 2020 et en date du 28 mars 2022 aux termes desquelles le conseil municipal a délégué au maire, pour la durée de son mandat, les pouvoirs lui permettant de régler les affaires énumérées à l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

DECIDE

Article 1 : de retenir la candidature de SAS COLAS France de Plouray (56) pour les travaux d'aménagement de l'Espace Paul Lohéac pour un montant de 148 975.20 € TTC.

Article 2 : Le maire est chargé de la communication de la présente décision au Conseil municipal lors de sa prochaine séance.

Gourin, le 5 septembre 2022

Le Maire,



Hervé LE FLOC'H

Reçu en Préfecture du Morbihan le

Certifié exécutoire

Publié le 6/09/2022

Le Maire,

Hervé LE FLOC'H

